

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 7 mai 2013, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur quatre demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande concerne la propriété située au 6005, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser des modifications extérieures de ce bâtiment industriel en empiétant dans la marge avant.

La seconde demande concerne les propriétés situées dans le quadrilatère au nord de la rue du Borée et pour objet d'autoriser la construction de 24 habitations multiplex jumelées dont la localisation des escaliers et le revêtement extérieur ne respectent pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne les propriétés situées du 2487 au 2527, rue des Équinoxes et a pour objet d'autoriser l'installation d'un matériau de revêtement extérieur ne respectant pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété située au 6635, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser des modifications extérieures pour ce bâtiment commercial en empiétant dans la marge avant.

Montréal, le 19 avril 2013

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, May 7, 2013, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on four applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 6005, boulevard Henri-Bourassa to authorize outdoor modifications of this industrial building by encroaching in the front setback.

The second request concerns the properties located in the north perimeter of rue du Borée for the constructions of 24 attached multiplex dwellings of which the localization of the stairs and the outdoor cladding do not respect all the applicable standards.

The third request concerns the properties located from 2487 to 2527, rue des Équinoxes for the installation of an outdoor cladding which is not respecting all the applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 6635, boulevard Henri-Bourassa to authorize outdoor modifications for this commercial building by encroaching in the front setback.

Montréal, April 19, 2013

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council